

**Procès-verbal de**  
**l'Assemblée Générale ordinaire de la société Alpha SA**  
**du 16 mars 2017**

L'Assemblée générale est ouverte à 14:30 sous la présidence de Monsieur Jean Durand. Le procès-verbal est tenu par Monsieur Jean Martin.

Le Président relève les présences suivantes :

- Jean Durand, Président
- Prénom, Nom, Membre du Conseil d'administration
- Prénom, Nom, Membre du Conseil d'administration
- Jean Martin, Secrétaire
- Prénom, Nom, Scrutateur
- Prénom, Nom, Représentant de l'organe de révision
- (Prénom, Nom, Notaire)
- [...]

Le président constate que l'Assemblée générale a été convoquée conformément à la loi et à ses statuts par lettre recommandée adressée aux actionnaires.

Aucune remarque n'étant formulée au sujet de la convocation, l'Assemblée générale peut délibérer sur tous les points portés à son ordre du jour.

Le président constate que les actions sont représentées comme suit :

- Actions nominatives :                     Par les actionnaires mêmes  
     Par les organes de la société  
    ( Par le représentant indépendant)  
    ( Par les dépositaires au sens de l'art. 689 CO)
- Actions au porteur :                     Par les actionnaires mêmes  
     Par les organes de la société  
    ( Par le représentant indépendant)  
    ( Par les dépositaires au sens de l'art. 689 CO)